



© Mourad Chefal-Macif / DR

Catherine Le Gac

Un expert...un avis

« Apporter, au plus grand nombre, des réponses concrètes dans une dynamique de transformation sociale »

Créée en 1993, la Fondation Macif est un acteur engagé dans le monde de l'économie sociale et solidaire.

« Habiter un logement mieux isolé, faciliter ses déplacements, mieux se nourrir, vivre en bonne santé... Aujourd'hui, les besoins des populations fragiles sont multiples », explique Catherine Le Gac, présidente de la Fondation Macif. Et la Fondation est aux côtés des acteurs qui s'engagent à y apporter des réponses innovantes et solidaires. Forte de son réseau de proximité présent dans toute la France, elle s'attache à détecter ces besoins et à y répondre de façon concrète. »

Grâce à ses chargés de mission installés sur l'ensemble du territoire, la Fondation recueille plus de 1 700 sollicitations par an de la part du tissu associatif. A ce réseau s'ajoute la puissance de frappe des délégués du groupe Macif. « Nous disposons de 1390 élus des sociétés du Groupe, précise Catherine Le Gac. En lien direct avec les populations, ils constituent un relais précieux pour faire remonter des besoins spécifiques. » A travers ce relais, la Fondation a par exemple contribué à la lutte contre le mal-logement avec le déploiement de résidences intergénérationnelles portées par Habitat et Humanisme.

Autre projet emblématique, elle est, avec un groupe d'acteurs de la région Poitou-Charentes, à l'origine du projet Silver Geek. Un programme sociétal, où des résidents d'Ehpad s'initient aux technologies digitales et aux jeux vidéo grâce à des jeunes en service civique. Expérimenté en Nouvelle-Aquitaine, il est étendu depuis le 29 octobre à six nouvelles régions. « Voilà précisément ce qu'est la Fondation Macif : nous soutenons activement l'expérimentation de ceux qui répondent à un besoin sociétal et nous accompagnons l'essaimage des pépites sur d'autres territoires », affirme Catherine Le Gac. Preuve de son utilité, le Groupe Macif a décidé de prolonger le mandat de la Fondation Macif pour une nouvelle période de cinq ans, de 2019 à 2023. « Davantage en lien avec les attentes de la jeunesse, la Fondation mettra l'accent sur l'entrepreneuriat solidaire et innovant et les actions intergénérationnelles pour le monde que nous voulons, plus inclusif et durable », conclut sa présidente.]

Catherine Le Gac
Présidente de la Fondation Macif

Expertises

SPÉCIAL Economie sociale et solidaire

Une économie transformatrice

Au cours de ce Mois de l'économie sociale et solidaire, le Pacte de croissance de l'ESS devrait entraîner une série de mesures de nature à renforcer l'implication des entreprises et des associations dans le développement de l'économie traditionnelle.

L'économie sociale et solidaire est entrée dans l'ère de la consolidation. Ce mois de novembre, Mois de l'ESS, donne l'occasion de rappeler que les 200 000 entreprises françaises répertoriées dans l'économie sociale n'ont plus à fournir de preuve de leur viabilité. Elles ont désormais à démontrer leur capacité à modifier les schémas économiques classiques, à offrir des emplois pérennes et à composer un tissu économique à part entière. Les 16 chambres régionales de l'économie sociale et solidaire organisent des centaines de manifestations de toute nature : portes ouvertes, visites d'entreprises, conférences, forums, formations,

rendez-vous festifs... Et cela dans tous les secteurs d'activité : services à la personne, santé, culture, sport, insertion, développement durable, entrepreneuriat... L'objectif vise bien sûr un supplément de notoriété, mais surtout à la consolidation de l'ESS dans la société. Christophe Itier, haut-commissaire à l'ESS, devrait annoncer dans les jours qui viennent le très attendu « Pacte de l'économie sociale et solidaire », qui comportera un large éventail de mesures de nature à « booster » les entreprises et les structures associatives par une simplification administrative et fiscale ou encore par de nouvelles facilités de financement qui devraient notamment favoriser le mécénat. Le projet devrait également impliquer la fonction publique, qui serait incitée à raccourcir les circuits pour faciliter l'innovation et l'expérimentation. Face à la complexité administrative, le programme paraît ambitieux. Cependant, la véritable mission de l'ESS dépasse son propre cadre, puisqu'elle doit engager un changement plus profond et montrer la voie d'une transformation de l'ensemble des structures de l'économie française.

Arnauld Denville]

Entretien [Les grands axes du Pacte de croissance de l'ESS

Christophe Itier, haut-commissaire à l'Économie sociale et solidaire et à l'Innovation sociale, précise le contenu du Pacte de croissance de l'ESS.

Où en est le « Pacte de Croissance » annoncé lors de votre prise de fonction ?

Aujourd'hui nous parlons du « Pacte de croissance de l'économie sociale et solidaire ». C'est une étape majeure de la feuille de route définie à l'automne dernier, qui sera annoncée mi-novembre. Au terme de plus de 250 entretiens avec des entrepreneurs, des dirigeants associatifs et des têtes de réseaux professionnels, nous avons entendu leurs attentes en matière de développement de l'ESS et de croissance des entreprises. Nous avons défini une centaine de mesures qui ont été étudiées et passent à l'arbitrage des réunions interministérielles. Maintenant, nous y sommes.

Quels vont être les points forts de ce Pacte ?

D'abord, il s'agira d'améliorer la visibilité de l'économie sociale et solidaire et de faire en sorte qu'elle apparaisse davantage dans le radar des décideurs publics, que ce soit pour l'élaboration des lois ou lorsque l'action politique se décline sur le terrain et auprès des institutions. Nous devons trouver des moyens de réformer la représentation de l'ESS afin que ses « têtes de pont » deviennent visibles et influentes. Il s'agit aussi de consolider les modèles économiques pour accélérer la croissance de ces entreprises, par



© DR

« En juin dernier, nous avons consacré 22 pionniers du French Impact dont les innovations vont devenir des solutions nationales dans les trois ans qui viennent. »
Christophe Itier

exemple en « boostant » les possibilités de mécénat pour les petites entreprises de proximité, mais aussi en favorisant le rapprochement de l'innovation technologique - en particulier la transformation digitale - et de l'innovation sociale. Nous devons créer un environnement réglementaire aussi bénéfique à l'innovation sociale qu'il l'est pour l'innovation technologique avec notamment le crédit d'impôt recherche. Un « pack fiscal » doit être adapté à la finance solidaire.

Quelles mesures s'annoncent en matière d'emploi ?

Nous avons des enjeux importants en matière d'emploi, par exemple au regard des 700 000 départs en retraite qui se profilent dans le champ de l'ESS. Il reste aussi un déficit d'identification des filières d'avenir et des gisements d'emploi. Il faut donc orienter l'en-

semble de l'appareil de formation pour faire en sorte que les filières d'activité deviennent des filières d'emploi. Il y a aussi de forts enjeux au niveau européen et international. L'ESS doit prendre sa place dans le débat. Je défends par exemple la création d'un programme Erasmus dédié à l'entrepreneuriat social pour que les jeunes découvrent au travers de cette filière européenne de nouvelles formes d'entreprises.

De plus, tous les grands programmes d'aujourd'hui, JO 2024, Grand Paris, intègrent des volets solidaires ou inclusifs.

Le « French Impact » s'inscrit-il dans une logique différente ?

Non, cela participe de la même dynamique. Le French Impact, c'est une bannière qui renforce la visibilité de l'impact social sur le quotidien des Français et sur tout ce qu'apporte cette économie transformatrice. En juin dernier, nous avons consacré 22 pionniers du French Impact dont les innovations vont devenir des solutions nationales dans les trois ans qui viennent. D'autres programmes verront le jour. Le French Impact intégrera également des outils, des fonds d'amorçage destinés à fournir des moyens financiers adaptés à ces associations et ces petites entreprises qui doivent développer leur projet. Nous venons d'ailleurs d'annoncer, avec la BPI, le Fiso 2 (Fonds d'innovation sociale) avec 21 millions d'euros. Le French Impact passera également par le développement d'un écosystème de ruches, d'incubateurs et d'actions des collectivités territoriales pour qu'avec les territoires, qui entrent dans un processus de labellisation, ce French Impact crée une véritable ambition nationale.

Propos recueillis par Arnauld Denville]

[Tribune

« Les emplois que les PEP proposent sont ancrés dans les territoires et ne sont pas délocalisables »

« Avec plus de 20 000 salariés, les PEP sont un employeur important de l'ESS. Nos activités s'étendent sur les secteurs du tourisme, des loisirs, de la culture, de l'éducation, du médico-social et sanitaire. En tant qu'employeur, nous sommes concernés par les évolutions législatives liées à l'emploi. Après la fin de la semaine de quatre jours et la réduction des emplois aidés, l'évolution du financement de la formation professionnelle nous conduira à investir seuls dans la formation des personnels, alors que l'ensemble de nos activités est subventionné par des fonds publics. Nous espérons que nos partenaires financeurs entendront la nécessité de nous accompagner sur ce sujet, car cet engagement est réellement important pour remplir nos missions d'utilité sociale et accompagner la mutation de nos secteurs. Enfin, nous soulignons que les emplois que nous proposons sont ancrés dans les territoires et qu'ils ne sont pas délocalisables. »]

AGNÈS BATHIANY]

Directrice générale de la Fédération générale des PEP, anime un réseau de plus de 120 associations qui vient en aide à 1,3 million de personnes.

www.lespep.org

Mutuelles [« La Macif veut favoriser la mobilité pour tous » »

Philippe Perrault, vice-président du groupe Macif, chargé de l'IARD (incendie, accidents et risques divers), indique qu'au-delà de l'assurance l'esprit mutualiste consiste à accompagner les sociétaires dans toutes les formes de mobilité.

Comment concevez-vous votre mission d'assureur mutualiste dans l'ESS ?

La Macif est une mutuelle ancrée dans l'économie sociale et solidaire et sa seule finalité est de répondre aux besoins de ses sociétaires, c'est-à-dire de les protéger et de les accompagner au quotidien. Aussi, la mission du groupe est d'être à l'écoute de leurs attentes et de leur apporter des solutions concrètes et utiles de protection pour les biens comme pour les personnes. Aujourd'hui, nous assurons 5,5 millions de véhicules, mais les usages et les besoins en matière de mobilité évoluent rapidement et nous devons nous y adapter !

En tant qu'acteur mutualiste, nous souhaitons aller au-delà de notre rôle d'assureur en étant un véritable facilitateur de mobilités. Cela signifie que nous voulons garantir à nos sociétaires une capacité de déplacement responsable, sécurisée et, valeur qui nous tient à cœur, sans discrimination sociale ni territoriale. Il faut que la mobilité soit ouverte et accessible au plus grand nombre et qu'elle renforce l'autonomie de chacun. Puisque les modes de consommation changent, notre offre en matière de mobilité se diversifie. Preuve en est, nous avons décidé de passer de l'assurance automobile, liée à la notion de propriété, à une couverture plus globale des usages : l'assurance de la mobilité.

Concrètement, comment la Macif peut-elle s'adapter aux nouveaux modes de déplacement ?

Nous avons défini quatre priorités. D'abord faciliter la mobilité au quotidien via notre gamme complète d'offres et de services. Nous avons, par exemple, récemment lancé une solution de location longue durée « tout compris » avec, bien sûr, un service de location du véhicule, mais aussi d'assurance, de protection et d'accompagnement de nos sociétaires.

« Puisque les modes de consommation changent, notre offre en matière de mobilité se diversifie. »

Philippe Perrault

Dans la continuité de nos engagements mutualistes, nous cherchons également à apporter des solutions concrètes aux grands enjeux de notre société. Ainsi, nous concevons aussi la mobilité de manière inclusive. Par exemple, aujourd'hui, 8 millions des actifs en France déclarent avoir des difficultés de transport. Un Français sur quatre a dû refuser une proposition d'emploi ou une formation par manque de moyens de transport. En partenariat avec l'association Wimoov*, nous établissons des diagnostics de mobilité et proposons des formules d'accompagnement aux jeunes, aux demandeurs d'emploi, mais aussi aux per-

sonnes âgées qui, parfois après trente ou quarante ans de fidélité à la Macif, se retrouvent en difficulté, ne serait-ce que pour faire leurs courses ou participer à des sorties culturelles. Notre troisième priorité est la mobilité collaborative. La Macif était véritablement précurseur en créant la première assurance adaptée à l'autopartage. Aujourd'hui, nous continuons dans cette voie en assurant le co-voiturage sécurisé via notre partenariat avec la start-up GoMore**. Enfin, la mobilité se doit d'être aussi préventive. Nous observons un phénomène de sur-sinistralité au sein de la population des jeunes conducteurs et des conducteurs de deux-roues. Nous pouvons là aussi les accompagner et les guider. Notre appli Macif Drivers offre un service de conduite connectée, qui donne des conseils en temps réel pour une conduite économe et plus sécurisée. Et depuis le dernier salon de la mobilité, les motards disposent de l'application gratuite Liberty Rider qui, en complément du guidage, du suivi trajet par des personnes proches et des conseils d'entretien, dispose d'un dispositif GPS de détection d'accident qui en cas de chute appelle automatiquement les secours.

En bref, la Macif organise désormais un véritable écosystème au cœur duquel se trouvent nos assurés et envers lesquels nous veillons à apporter des réponses pertinentes et faciles à utiliser au meilleur coût.

Quelles nouvelles solutions imaginez-vous pour l'avenir ?

La mobilité de demain implique la notion de durabilité. Parmi nos multiples travaux en cours, le véhicule autonome fait l'objet de nombreuses réflexions. Nous pensons que le développement du véhicule autonome se fera via la multiplication des navettes partagées, favorisant ainsi la mobilité collective, l'acceptation et la confiance en ce nouveau progrès.

Tous ces services vous fournissent des quantités de données personnelles sur vos sociétaires.

Qu'en faites-vous ?

En tant qu'assureur mutualiste, nous prêtons une vigilance toute particulière à l'utilisation de ces fameuses datas. Certains assureurs les utilisent pour faire évoluer leurs tarifs ou sanctionner des « mauvais » comportements. Ce n'est pas du tout l'objet de notre démarche. Tout en les préservant, nous nous servons des données de nos sociétaires à des fins uniquement préventives, et non pas punitives. Nos tarifs sont mutualisés et varient selon différents critères

(type de véhicule, niveau de bonus du conducteur). Il faut garder en tête que l'esprit mutualiste concilie solidarité et responsabilité. Toutes nos offres de service dans la mobilité s'appuient sur ce respect de la responsabilité par chaque sociétaire. C'est bien cette approche mutualiste sur ces enjeux de mobilité dans l'économie sociale et solidaire qui nous distingue de la simple assurance.

Propos recueillis par Arnauld Denville] www.macif.fr

(*) www.wimoov.org

(**) www.gomore.fr



PHILIPPE PERRAULT

Banques [« Accompagner les associations dans leur transition digitale » »

Les Caisses d'épargne proposent des services numériques innovants pour les associations.

« Nous sommes le premier banquier de l'économie sociale, explique Fabrice Gourgeonnet, directeur du Développement de la banque des Décideurs en région au sein des Caisses d'épargne. Nos quinze banques coopératives régionales accompagnent une clientèle de plus de 200 000 associations en faisant vivre notre signature "Vous être utile" dans les services bancaires. C'est le cas avec nos 160 conseillers spécialisés sur ce marché, qui a ses particularités juridiques et fiscales. Chaque année, nous mobilisons 1 milliard d'euros de crédit pour l'économie sociale. Mais nous voulons faire beaucoup plus en accompagnant les associations vers le futur, en étant innovants et à l'écoute de leurs besoins. Nous proposons donc maintenant d'accompagner leur transition digitale. »

L'INCLUSION NUMÉRIQUE EST DEVENUE ESSENTIELLE

Une étude récente estime qu'environ 73% des associations ont un site Internet, mais que seules 13 % d'entre elles utilisent des outils de dons en ligne. « L'inclusion numérique est devenue essentielle, poursuit Fabrice Gourgeonnet. Nous pensons qu'il est indispensable d'aider les associations à passer ce cap. C'est pourquoi, l'été dernier, nous avons franchi un pas supplémentaire en mettant en place une nouvelle plateforme numérique à la disposition des acteurs de l'économie sociale. »



« Chaque année, nous mobilisons 1 milliard d'euros de crédit pour l'économie sociale. Mais nous voulons faire beaucoup plus en accompagnant les associations vers le futur, en étant innovants et à l'écoute de leurs besoins. Nous proposons donc maintenant d'accompagner leur transition digitale. »

Fabrice Gourgeonnet

UN NOUVEL AGRÉGATEUR DE SERVICES

« espaceasso.caisse-epargne.fr fonctionne comme un agrégateur de services qui dépasse très largement le travail classique d'une banque. Cette plateforme permet aux associations de créer leur page et, grâce à des liens, de se connecter sur les différents sites que nous mettons à leur service. »

« En 2015, nous avons lancé spacedons.com, notre plateforme de financement participatif. Nous étions alors des précurseurs. En ce moment, 600 projets sont en ligne et permettent de faire appel aux dons du grand public avec, pour certains, un abondement de notre mécénat d'entreprise. »

En 2017, la fintech e-cotiz, experte de la digitalisation des cotisations des clubs sportifs, a rejoint ce groupe bancaire.

« Nous nous sommes appuyés sur leur expertise pour proposer Espace Asso et permettre à nos clients de digitaliser facilement le processus de cotisations, le paiement, le suivi des adhésions, le pilotage de leurs encasements... Pour les associations, c'est moins de chèques et beaucoup de temps gagné ! Et ce ne sont que les premiers pas, Espace Asso se veut évolutif et proposera, courant 2019, d'autres services. »

Propos recueillis par Arnauld Denville]

Gestion [Les sociétés coopératives se développent et investissent

Les valeurs de l'économie sociale en général et les principes coopératifs en particulier se diffusent peu à peu dans le monde entrepreneurial, estime Pascal Trideau, président du Directoire d'Esfin Gestion. En effet, sous la pression sociétale, nous assistons à une volonté des pouvoirs publics d'encourager la participation des salariés à la gouvernance (proposition n° 6 du rapport Notat-Senard), mais

« Auparavant nous investissions de 6 à 7 millions d'euros dans les entreprises. Entre 2016 et fin 2018, nous aurons investi 75 millions, l'ESS se développe. »

Pascal Trideau

aussi à promouvoir des entreprises qui se préoccupent des enjeux sociétaux et environnementaux via le nouveau statut d'entreprise à mission. Dans cette démarche, les coopératives, et plus particulièrement les Scop et les Scic, sont les formes les plus abouties de ce nouveau type d'entreprises. Ces sociétés de personnes, versus sociétés de capitaux, sont en cohérence parfaite avec les enjeux sociaux auxquels nous sommes confrontés (participation économique des membres), avec les principes de gouvernance démocratique (pouvoir démocratique exercé par les membres) auxquels aspirent les millennials, mais aussi avec les enjeux stratégiques

(sociétés non « opéables ») dans le cadre de cette guerre économique mondiale dans laquelle nous tentons de survivre. En complément, l'ambition humaniste des projets coopératifs traduite dans le cinquième principe « éducation, formation et information » sert l'intérêt général en contribuant largement à l'émancipation des salariés-citoyens. Enfin, sur le plan économique et financier, comment ne pas soutenir



des entreprises qui mettent 50 % de leurs bénéfices en réserves ? Pascal Trideau, spécialiste du financement des entreprises de l'ESS, soutient cette forme d'entrepreneuriat et rappelle qu'Esfin Gestion accompagne les entreprises sur le long terme, soit en moyenne dix ans. « Auparavant nous investissions de 6 à 7 millions d'euros dans les entreprises. Entre 2016 et fin 2018, nous aurons investi 75 millions, l'ESS se développe. » A. D.] www.esfingestion.fr